

SANTÉ

Liquidation à La Chaux-de-Fonds

Le 16 septembre, à l'invitation de *Pages de gauche*, Pauline de Vos Bolay (présidente du conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois), Théo Huguenin-Élie (conseiller communal socialiste de La Chaux-de-Fonds), Olivier Lebeau (député PLR au Grand Conseil) et Giovanni Spoletini (député PS) ont débattu à La Chaux-de-Fonds de l'avenir de son hôpital. Cet échange faisait suite à un entretien avec Jean-Emmanuel Lalive, médecin-chef à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, qui attaquait très durement la politique de l'Hôpital neuchâtelois (HNe) à l'égard de son hôpital, ce qui a provoqué une réponse de la présidente du Conseil d'administration (voir *Pages de gauche* n° 147). Le constat formulé par ce médecin ne se limitait pourtant pas à quelques qualificatifs adressés à cette dernière ou au Conseiller d'État en charge du dossier (le socialiste Laurent Kurth). La question centrale était celle d'une prétendue nécessité de la centralisation des soins aigus sur un seul site dans le canton de Neuchâtel. De cela, malheureusement, il n'a guère été question le 16 septembre.

UNE DISPARITION INNACCEPTABLE

L'impression désagréable qui est ressortie de ce débat est celle d'une sorte de séance de thérapie collective pour les habitant·e·s des Montagnes neuchâteloises, et singulièrement pour les ancien·ne·s et

actuel·le·s employé·e·s de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Plusieurs anciens médecins ont notamment pris la parole pour redire leur tristesse de voir cet établissement naguère florissant être démantelé, affaibli, et laissé en ruine (au sens figuré comme au sens propre, puisque l'état actuel des bâtiments devient inquiétant). À ces témoignages, Pauline de Vos Bolay, qui participait pour la première fois à un débat public à La Chaux-de-Fonds, a répondu par des assurances de compréhension répétées, sans être très convaincante. Le problème qui se pose maintenant au Conseil d'administration, et sans doute aussi aux autorités cantonales, est de tenter de rendre acceptable la disparition d'un hôpital dans les Montagnes. Son remplacement, selon les derniers projets, par un centre de traitement et de réhabilitation (CTR), n'a sans doute été avancé que pour limiter provisoirement les oppositions. Or, si l'on souhaite maintenir un véritable service public hospitalier dans les Montagnes neuchâteloises, une telle disparition n'est pas acceptable.

REVENIR À LA RAISON

Quelles sont les prochaines étapes? Le Conseil d'État doit prendre position sur cette refonte du plan stratégique voté en 2013 d'ici le début de l'année 2016, alors que le Grand Conseil prendra sa décision l'été prochain, si le calendrier est tenu.

Après deux scrutins, en 2005 et en 2013, qui assuraient maintenir un site de soins aigus à La Chaux-de-Fonds mais ont en vérité à chaque fois affaibli les sites dits «périphériques» (comprendre: hors de la ville de Neuchâtel), quel nouveau marché de dupes pourra bien sortir de cette nouvelle réflexion? Le Conseil d'État reviendra-t-il à la raison en s'apercevant que, sur les plans politique, économique, social et, *last but not least*, sanitaire, la centralisation des soins aigus à Neuchâtel est *impossible*? Il est malheureusement permis d'en douter.

Antoine Chollet

Petit historique

Novembre 2004: Le projet d'Établissement hospitalier multisite (EHM) est accepté par le Grand Conseil.

Juin 2005: Les citoyen·ne·s neuchâtelois·es acceptent l'EHM à 74,7%.

Janvier 2008: Le Conseil d'État décide d'attribuer le «centre mère-enfant» à La Chaux-de-Fonds.

2008: Lancement de quatre initiatives populaires concernant les hôpitaux neuchâtelois.

Octobre 2009: États généraux de la santé, convoqués par la Conseillère d'État Gisèle Ory.

Mars 2013: Le Grand Conseil adopte le plan stratégique, qui attribue le «centre mère-enfant», l'orthopédie et la chirurgie ambulatoire à l'hôpital Pourtalès, et la chirurgie stationnaire à La Chaux-de-Fonds.

Novembre 2013: Le plan stratégique est accepté par les citoyen·ne·s à 63,2%. Le même jour, l'initiative «Pour une médecine de proximité» (la seule à ne pas avoir été retirée) est rejetée par 57,9% des votant·e·s.

Février 2015: Le Conseil d'État annonce que le plan stratégique voté en novembre 2013 ne pourra pas être mis en place.

Mars 2015: Le groupe privé Genolier, déjà propriétaire de l'hôpital de La Providence à Neuchâtel, rachète la clinique Montbrillant, à La Chaux-de-Fonds.

Juin 2015: Le collectif «Le Haut veut vivre» dépose son initiative pour le rétablissement d'une maternité dans les Montagnes, avec plus de 4600 signatures.

On trouvera une chronologie plus complète sur notre site Internet.



Débat à La Chaux-de-Fonds le 12 septembre (Photo: Pages de gauche)